## **Louis Michel**

(au nom de la Commissaire Benita Ferrero-Waldner)

Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire

## La Commission européenne soutient des élections libres, loyales et sans interférence au Liban



Session plénière du Parlement européen

Strasbourg, 8 mars 2005

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Au nom de ma collègue, Mme Ferrero-Waldner, commissaire en charge des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, j'ai l'honneur de vous entretenir au sujet de la situation au Liban.

Nous avons été choqués et attristés par l'atroce **attentat terroriste** qui, à Beyrouth, le 14 février, a coûté la vie à l'ancien Premier ministre libanais, M. Hariri, et à de nombreuses autres personnes, et a fait plus d'une centaine de blessés graves. Il s'agit de l'attaque la plus dévastatrice qu'ait connue le Liban depuis la guerre civile de 1975-1990.

M. Hariri était l'un des principaux architectes de l'accord de Taëf de 1989, qui a mis un terme à la guerre civile au Liban. Promoteur de la reconstruction de son pays déchiré par ce conflit, il est devenu un symbole de la paix et de la réconciliation fondées sur un délicat équilibre entre les 18 communautés religieuses que compte le pays.

M. Hariri était un ami de l'Europe. Nous avons travaillé étroitement avec lui et son gouvernement. Durant son mandat, les négociations sur un accord d'association ont été menées à bien et un accord intérimaire sur le commerce est entré en vigueur en mars 2003. M. Hariri a aussi soutenu sans réserve le dialogue sur la politique européenne de voisinage, qui englobe le Liban.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Durant ces dernières semaines, depuis la mort de M. Hariri, des milliers de manifestants ont défié l'interdiction prononcée par le gouvernement en protestant contre la présence militaire de la Syrie dans leur pays. Face à la pression inlassable qui a suivi l'assassinat de M. Hariri, le Premier ministre libanais, M. Omar Karami, et son **gouvernement, ont démissionné le 28 février** au cours d'un débat parlementaire extraordinaire organisé pour examiner la situation politique du pays à la suite de la mort de M. Hariri.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Les semaines qui viennent vont être déterminantes pour le pays. Il est important que les élections législatives libanaises aient lieu comme prévu en mai. La Commission espère que durant la période à venir, le calme se maintiendra et que les voies du dialogue entre les différents groupes politiques resteront ouvertes.

Les élections doivent se tenir conformément à un processus électoral libre et loyal, sans interférence ou influence étrangère, et sous le contrôle souverain des autorités libanaises.

Ces élections pourraient être un tournant décisif dans le retour du Liban à sa pleine indépendance et souveraineté. Avec les autres partenaires, l'UE restera **vigilante** quant aux conditions dans lesquelles se tiendront ces élections, et nous ferons connaître notre position aux Libanais.

La Commission étudie de quelle manière elle peut contribuer à faire en sorte que les élections aient lieu dans de bonnes conditions. Nous sommes en train d'examiner la **possibilité d'un soutien électoral concret**, tel que des activités d'explication auprès des électeurs et la formation d'observateurs nationaux. La Commission a l'intention d'envoyer prochainement une **mission technique** au Liban afin d'évaluer l'aide que nous pouvons apporter. Nous n'excluons pas, en outre, l'éventualité d'une mission d'observation électorale de l'UE si le gouvernement libanais nous y invite.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

L'UE attache la plus grande importance à la pleine mise en œuvre, par toutes les parties, de la résolution 1559 du Conseil de sécurité des Nations unies , dont nous soutenons fermement les objectifs : élections libres et loyales sans interférence étrangère; retrait de toutes les forces étrangères du Liban; démantèlement et désarmement de toutes les milices et contrôle du gouvernement sur l'ensemble du territoire libanais. Nombre de ces demandes ont été transmises dans des messages-clés de l'UE au Liban au fil des années. Par ailleurs, l'UE soutient pleinement le travail du Secrétaire général des Nations unies. Nous attendons avec intérêt son rapport sur les progrès réalisés pour atteindre les objectifs de la résolution 1559, au début du mois d'avril.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Dans le même temps, la Commission est en train de nouer des relations de plus en plus étroites avec le Liban dans le cadre de la **politique européenne de voisinage**.

Le 2 mars, la Commission a présenté un **rapport sur le Liban**<sup>2</sup> qui donne une vue d'ensemble complète de la situation politique, économique et institutionnelle, ainsi que de l'état des relations du Liban avec l'Union européenne.

Ce rapport servira de base aux travaux relatifs au **plan d'action PEV**, qui comprendra d'importantes priorités telles qu'un dialogue politique plus étroit et une coopération renforcée dans toute une série de domaines. Pour le Liban, comme pour les autres pays partenaires, les progrès réalisés dans le cadre de la politique européenne de voisinage seront le reflet de leurs propres efforts et de leurs propres réussites – bien entendu avec le soutien actif de l'Union.

Pour prendre en compte les récents développements politiques qui ont eu lieu au Liban, la Commission a recommandé que le **calendrier de la prochaine étape** de nos travaux et des consultations avec les autorités libanaises sur le plan d'action soit **fonction de l'évolution de la situation dans le pays**, car il est clair que nous aurons besoin de savoir comment évolue la situation avant d'aller de l'avant.

Parallèlement, nous poursuivons nos discussions avec le Parlement et le Conseil au sujet de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), ce qui nous permettra, à compter de 2007, de mettre en adéquation les ambitions de notre politique avec les ressources financières nécessaires. Nous espérons obtenir un résultat avant la fin de cette année, à partir duquel nous pourrons déjà commencer la programmation pour 2007.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

La Commission continuera à soutenir les efforts de réforme et la démocratie au Liban, par le biais de l'accord d'association et dans le cadre de la politique européenne de voisinage. J'espère que le **Parlement européen sera notre plus solide allié** dans le soutien de ces efforts.

Je vous remercie de votre attention.

.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La résolution 1559 a été adoptée le 2 septembre 2004

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Des rapports par pays ont aussi été adoptés pour l'Égypte, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.